



# RAPPORT DÉCHETS

20  
17

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

> Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés



## **Siège de la Communauté de Communes du Pays de Mormal**

**18 Rue Chevray - 59530 LE QUESNOY**  
Tél. : 03.27.09.04.60  
Fax : 03.27.09.04.69  
[www.cc-paysdemormal.fr](http://www.cc-paysdemormal.fr)

## **Pôle technique et environnement CCPM**

**4 avenue de la légion d'honneur, Caserne Clarke,**  
59 550 Landrecies.  
Tél. : 03.27.77.52.35.  
Fax : 03.27.07.00.81



# SOMMAIRE

## RAPPORT DÉCHETS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

<b>LA COLLECTIVITÉ P.4</b>	Carte et fiche d'identité p.4
<b>OPÉRATIONS DE COLLECTE P.5</b>	Système et fréquence p.5 Collecte en porte à porte p.6 Le contrat avec Eco-Emballages p.7 La convention avec Eco-Folio p.8
<b>RAPPORT DU COLLECTEUR P.9</b>	Synoptique des flux de déchets p.9 Données Avesnois Environnement/CCP p.10
<b>TONNAGES COLLECTÉS P.11</b>	Présentation du SMIAA p.11 Pour savoir l'essentiel p.12 Les résultats et erreurs de tri p.13/14
<b>LES ENCOMBRANTS P.15</b>	Présentation du système p.15
<b>LES DÉCHETTERIES P.16</b>	La fréquentation et le fonctionnement p.16/17 Les déchets acceptés p.17 Les conditions d'accès p.16/17 Le personnel du service p.18
<b>LA COMMUNICATION P.18</b>	Les animations p.18 Le concours p.18
<b>LES ACTIONS DE PRÉVENTION P.18</b>	La promotion du compostage p.18
<b>BUDGET ANNUEL P.19</b>	Budget annuel du service p.19

*Rapport établi conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier, et au décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000*



DEVENIR DES DÉCHETS

## PRÉSENTATION

### LA COLLECTIVITÉ EN CHARGE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La Communauté de Communes du Pays de Mormal est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) situé dans le Département du Nord, arrondissement d'Avesnes sur Hèle.

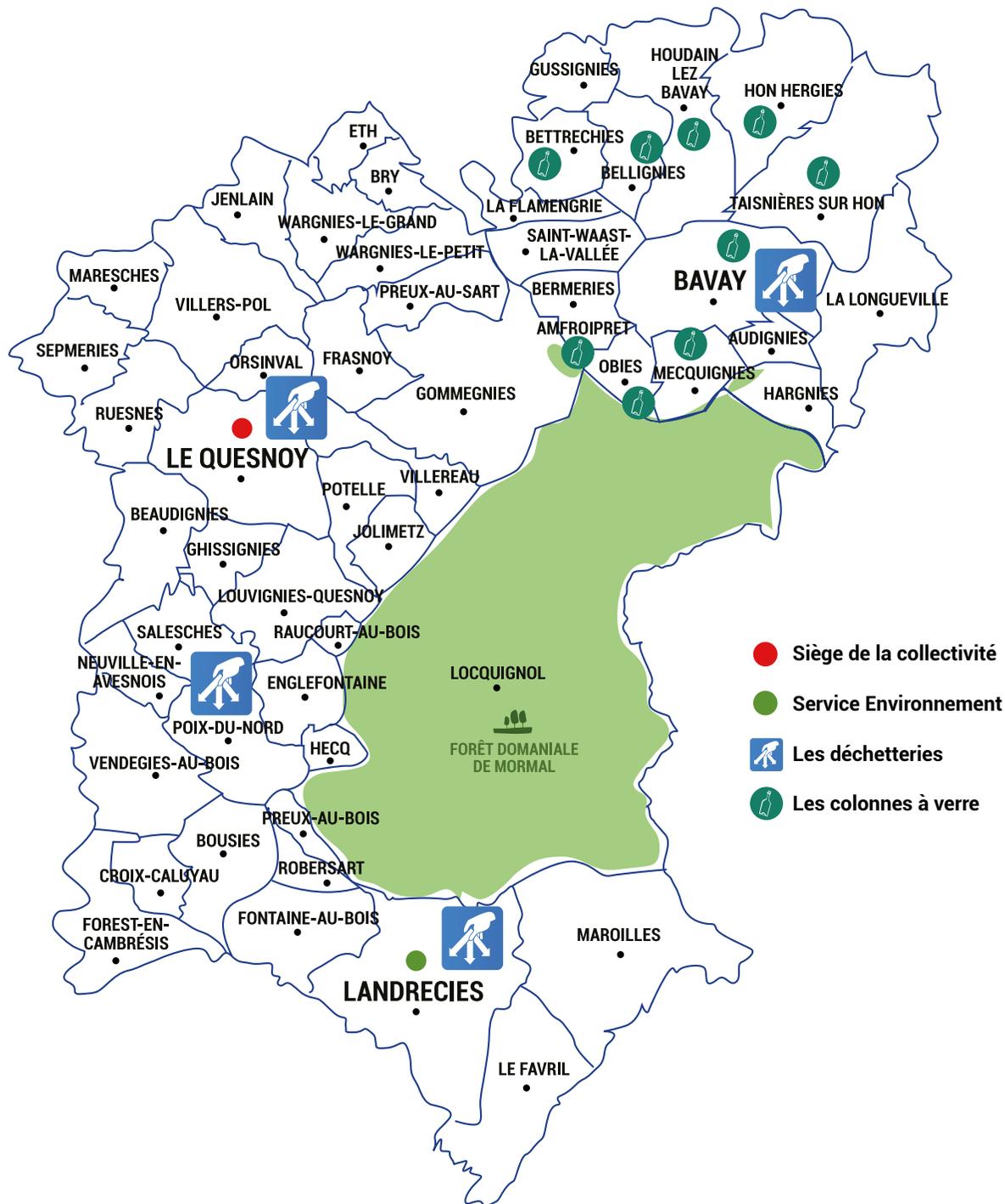


Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Mormal est Guislain CAMBIER, Maire de Potelle et Président du Parc Naturel Régional de l'Avesnois (PNRA); la Vice-Présidente en charge de l'Environnement est Danièle DRUESNES, Maire de Bellignies.

La Communauté de Communes du Pays de Mormal exerce certaines compétences en lieu et place des communes, dont notamment, la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilés et des encombrants. Elle assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés sur les 53 communes membres, ce qui représente **48 314 habitants (population municipale) pour 19 511 ménages (21 189 logements).**



La Communauté de Communes du Pays de Mormal est adhérente du Syndicat Mixte de l'arrondissement d'Avesnes (SMIAA) pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers.



# LA COLLECTE

20  
17



**FLAMME  
ENVIRONNEMENT**

*Le Savoir Propre*

Elle est effectuée par l'entreprise AVESNOIS Environnement (groupe FLAMME). Le camion utilisé est l'Evolu'tri. Il collecte les 3 flux (Verre, OM\*, déchets recyclables) en simultanément, au porte à porte, une fois par semaine, sur les 53 communes de la CCPM.



**Camion Triflux**  
Evolu'tri (brevet Flamme  
Environnement)

## LE SYSTÈME DE COLLECTE

Tous les foyers sont équipés :

- d'un bac de tri bi-compartmenté pour le verre et les autres déchets recyclables (papier, carton, bouteille et flacon plastique, ...)
- d'un bac pour les OM\*

Le parc de bacs est géré en régie sur l'ensemble de la CCPM depuis le 01/07/2015.

En 2017, 1 189 Interventions de réalisés sur le terrain (remplacements de bacs, nouvelles dotations, réparations / diverses casses ...), soit 22 Interventions supplémentaires / 2016.



**1189**

Interventions de réalisés sur le terrain (remplacements de bacs, nouvelles dotations, réparations / diverses casses ...)

© Eco-Folio

## LA FRÉQUENCE DE COLLECTE

La collecte des déchets ménagers en porte à porte s'effectue également les jours fériés (y compris le 1<sup>er</sup> mai).

Une refonte des tournées de collecte a eu lieu à compter du 12/10/2015. La collecte débute dès 5h00 ou 6h00 du matin et se termine vers 22h00 le soir.



Pour ramasser tous ces déchets, Avesnois environnement a parcouru 199 475 km. Cela équivaut à quasiment cinq fois le tour de la Terre.

## COLLECTE EN PORTE À PORTE

FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE	MODE D'EXPLOITATION	FRÉQUENCE DE COLLECTE	CONTENANT	% POPULATION DESSERVIE
Ordures ménagères résiduelles	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac gris foncé, bac gris clair avec couvercle vert	100%
Verre	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac vert cloisonné ou non, bac gris cloisonné couvercle bordeaux, bac gris cloisonné couvercle jaune et bleu	100%
Autres emballages hors verre	Prestataire (Avesnois Environnement)	C1	Bac marron, bac vert cloisonné, bac gris cloisonné couvercle bordeaux, bac gris cloisonné couvercle jaune et bleu	100%
Encombrants 1 <sup>ère</sup> collecte au 24/08/2016	C2Rinsertion	Inscription téléphonique	En tas sur la voie publique	100%
Cartons commerçants ville Bavay Service arrêté au 31 mars 2016	Prestataire (Avesnois Environnement)	1 fois par mois	En tas sur la voie publique	< 5%

C1 = collecte 1 fois par semaine

## COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE



Flux de déchets collectés en apport volontaire



Mode d'exploitation



Mode de dépôts

Colonnes

Densité

1

colonne pour 688 habitants

(territoire ex-CCB)

Totale

14

colonnes à verre

## LE CONTRAT AVEC ECO-EMBALLAGES :

filières et exutoire des déchets  
(collecte + déchetteries)

La CCPM a signé un contrat avec Eco-emballages le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (barème E). Ce contrat est signé pour une durée de 3 ans (fin le 31/12/2016). En 2017, une prolongation d'un an a été effectuée (fin de contrat au 31/12/2017). Il intègre les contrats de reprise des différents matériaux recyclables selon les conditions établies et assure un soutien financier à la tonne triée et aux actions et moyens de communication mis en place.

# CITEO

Le nouveau nom  
d'Eco-Emballages et Ecofolio

ECO-EMBALLAGES ET ECOFOLIO  
deviennent CITEO le 08/09/2017.

La CCPM a retenu les filières suivantes selon les anciens  
contrats des 3 ex-collectivités (CCB, CCQ et 2C2M)



ARCELOR  
pour l'acier



REGEAL AFFIMET  
pour l'aluminium



O-I MANUFACTURING  
pour le verre



VALORPLAST  
pour le plastique



SAICA (filière REVIPAC)  
pour le carton



SICAL/REVIPAC  
pour le carton et le tétra  
(briques alimentaires)



NOVATISSUE  
(filière REVIPAC)  
pour le tétra



RECYCLAGE DES  
VALLEES pour les  
papiers, journaux, revues  
et magazines



UDREP pour les papiers,  
journaux, revues et  
magazines



DEA (Déchets  
d'Equipements  
d'Ameublement) en  
déchetterie de LE  
QUESNOY depuis  
septembre 2017.

# LA CONVENTION AVEC ECO-FOLIO, ÉCO-ORGANISME DES PAPIERS



La convention avec Eco-folio est signée pour une durée de 5 ans (fin au 31/12/2016). Une prolongation d'un an a été effectuée (fin de contrat au 31/12/2017).

Eco-folio accompagne et finance la collecte, le tri et le recyclage des papiers (journaux, magazines, publicités, catalogues, courriers...).

## Rappel sur les papiers à jeter dans le bac de tri



Journaux  
Magazines



Courriers  
Lettres



Livres  
Cahiers



Catalogues  
Annuaire



Feuilles  
Enveloppes



Publicités  
Prospectus



Inutile de les froisser ou de les déchirer. Laisser les agrafes, spirales, trombones, etc.

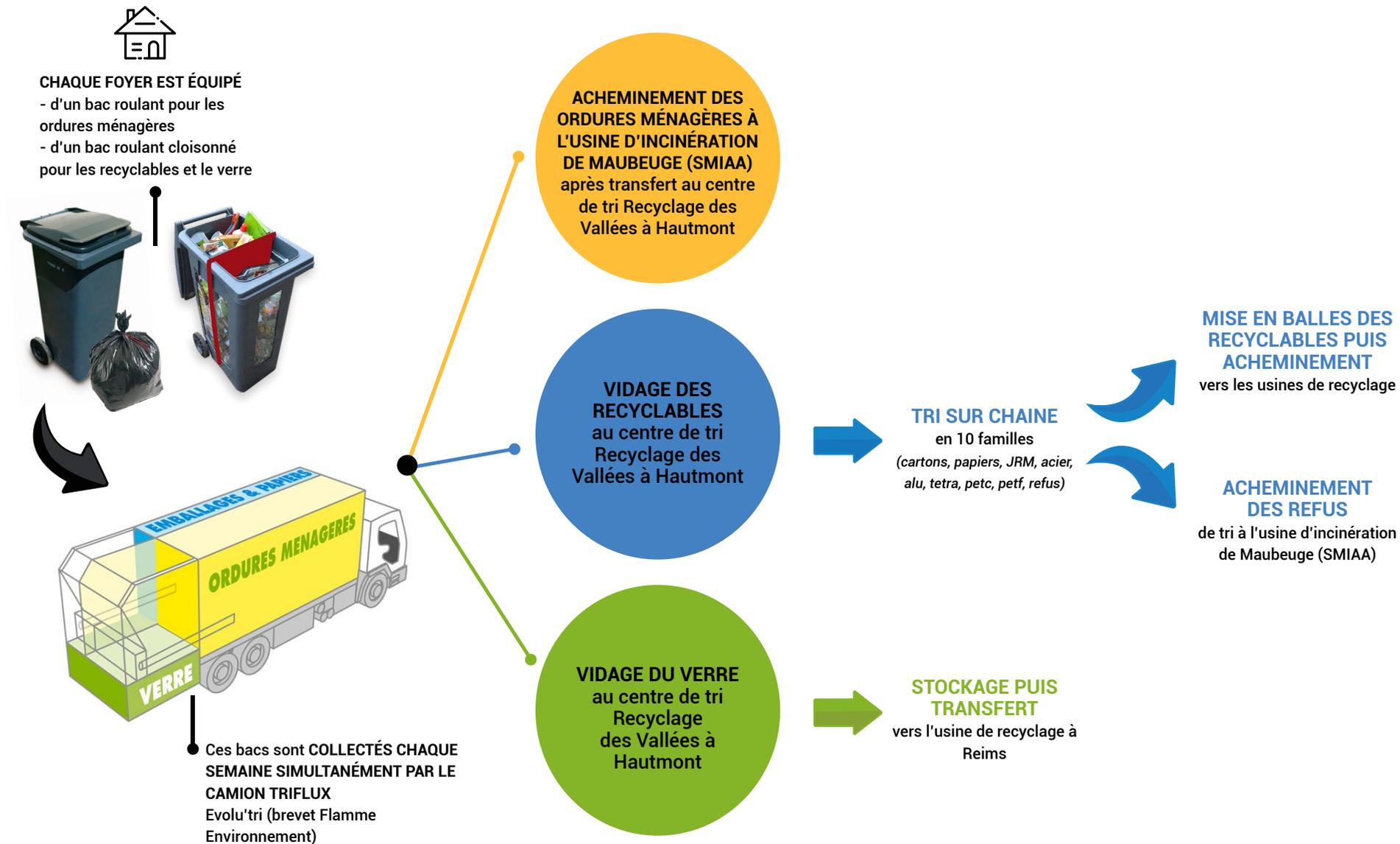
LES PAPIERS COLLECTÉS  
RESTENT CONFIDENTIELS  
JUSQU'AU RECYCLAGE.

**ATTENTION, ces papiers sont à jeter dans le bac d'ordures ménagères :**

- Papiers au contact d'aliments
- Mouchoirs
- Papier cadeau et papier peint
- Tirages photos



# SYNOPTIQUE DES FLUX DE DÉCHETS *pour la collecte en porte à porte*



# DONNÉES AVESNOIS ENVIRONNEMENT/CCPM

**11.2**

Effectif en nombre de postes pour la collecte sélective verre/ emballages légers

**27**

Effectif en nombre de postes du personnel d'exploitation du centre de tri

**128.3**

Nombre de journées perdues au niveau des circuits de collecte sélective

( pour les flux de verre et / ou emballages légers)

**14 740**

Nombre d'heures annuelles travaillées

**199 475**

Kilomètres annuels parcourus pour la collecte en porte à porte

**17 852**

tonnes de déchets par an

## TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE À PORTE



**12 899**  
tonnes  
d'ordures  
ménagères



**2 430**  
tonnes  
de verre



**2 523**  
tonnes  
de matériaux  
recyclables

Soit en moyenne,  
**379** kg de déchets  
par personne, par an  
(ordures ménagères, tri et  
refus de tri et verre)

# PRESENTATION DU S.M.I.A.A



Le S.M.I.A.A., Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes, a été créé par Arrêté Préfectoral du 18 septembre 1998.

Il est né de la volonté de l'ensemble des Maires et des Présidents des Intercommunalités de l'Arrondissement afin de trouver rapidement une solution juridique et technique à l'impasse dans laquelle se trouvait la politique publique d'élimination des déchets ménagers dans l'Arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

(Source INSEE - populations légales 2012)

Le S.M.I.A.A. est le Maître d'Ouvrage du Centre de Valorisation Énergétique (CVE) de Maubeuge qui se révèle être l'équipement de traitement des déchets ménagers par valorisation énergétique pour l'ensemble de l'arrondissement d'Avesnes sur Helpe.

Les utilisateurs du C.V.E. de Maubeuge sont de trois catégories :

- les EPCI adhérents du S.M.I.A.A.,
- les collectivités clientes y compris les autres syndicats de traitement ou usine d'incinération,
- les clients privés pour les Déchets Industriels non dangereux : Sita, Environnement Services, Maubeuge Construction Automobiles, ... et des PME, artisans, commerçants de l'arrondissement.

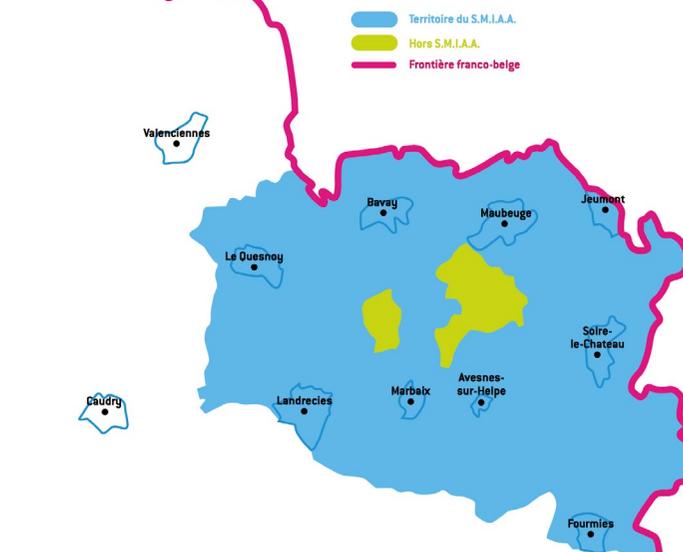
## LE S.M.I.A.A. EN 2017

le Syndicat Mixte de  
l'Arrondissement d'Avesnes  
regroupait 4 EPCI

**236 439**  
habitants



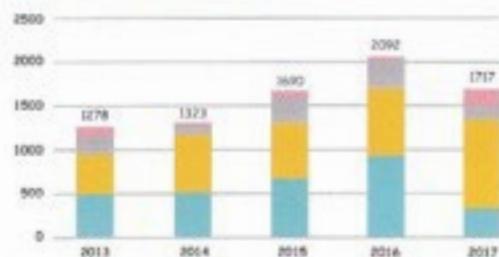
### Périmètre du S.M.I.A.A.



# Pour savoir l'essentiel

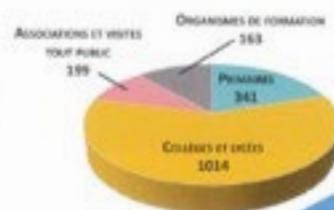
## Les Visites

### Evolution du nombre de visiteurs



Legend: Collèges et écoles (blue), Associations et visites tout public (yellow), Organismes de formation (orange)

### + 1717 visiteurs pour 2017



## La Surveillance des rejets du site

### Des rejets atmosphériques maîtrisés

Résultats des rejets de dioxines, des mesures semi-continues et des analyses ponctuelles inférieurs aux limites réglementaires.

### Mesures 6 heures en 2017 en ng/Nm3



### Des rejets d'eaux inexistantes: réutilisation totale des eaux du site

Consultez tous les résultats sur notre site web.

## La Communication

Restez informés en vous connectant sur :

- <http://www.smiaa.fr>
- notre page facebook

### AGENDA

- Prochaines visites tout public
- Mercredi 21 février
- Mercredis 7 & 28 mars
- Mercredi 4 avril (uniquement pour le C.V.E.)

### Les ateliers pédagogiques et manuels

Des animations ont lieu, pendant les vacances scolaires ainsi que les mercredis après-midis durant la période scolaire, au bâtiment Ecopôle ou dans les Centres de loisirs. Ces ateliers gratuits sur le recyclage des déchets sont destinés aux enfants des centres de loisirs. Différentes activités sont proposées en fonction des âges et sous la responsabilité des animateurs du centre de loisirs.



## La Gestion

### Chiffres Clés de 2017

86 980,74 tonnes de déchets traités

41 564 Méga Watts heures d'électricité produits

Dont 77 537,14 tonnes pour les seuls ménages de l'arrondissement d'Avesnes  
Soit 305 kg par habitant

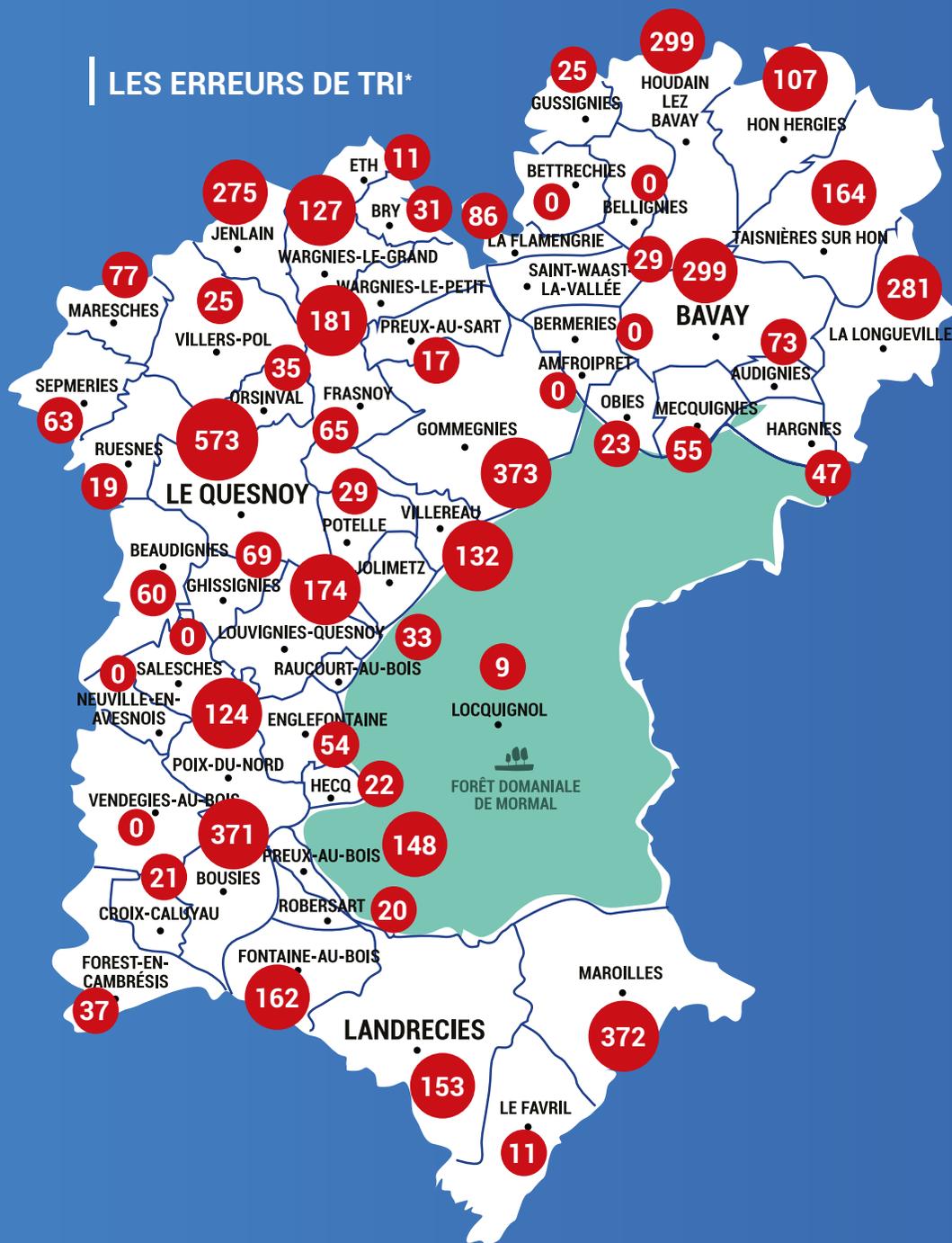
Performance Énergétique : 0,69  
Seuil de la « Haute Performance Énergétique » ATTEINT

Pour toutes informations et demandes, contactez Héloïse SAINT-JALMES ou 03.27.58.83.22 ou remplissez le formulaire de demande de visite sur notre site Internet dans « Démarches et formulaires » ou par mail à [contact@smiaa.fr](mailto:contact@smiaa.fr).

# LES RÉSULTATS DU TRI (tonnages triés)

MATÉRIAUX	TYPE DE COLLECTE	TONNAGES TRIÉS EN TONNES CCPM 2017	TONNAGE TRIÉS EN TONNES CCPM 2016	COMPARATIF CCPM 2017/2016	MOYENNE NATIONALE	MOYENNE REGIONALE	MOYENNE DÉPARTEMENTALE	MOYENNE CCPM 2017
<b>Papiers / cartons AOE sorte 5,02</b>	Porte à porte	608,82	416,85	46,05%	8,46 kg/hab./an	8,86 kg/hab./an	9,05 kg/hab./an	12,60 kg/hab./an
<b>Papiers / cartons sorte 5,01</b>	Porte à porte							
<b>Total papiers/cartons</b>	Porte à porte	608,82	416,85	46,05%				
<b>JRM (journaux, revues, magazines) AONE sorte 1,02</b>	Porte à porte	397,41	217,68	82,57%	23,55 kg/hab./an	30,12 kg/hab./an	35,12 kg/hab./an	26,45 kg/hab./an
<b>JRM (journaux, revues, magazines) CARA 11 sorte 1,11</b>	Porte à porte	880,45	806	9,23%				
<b>Total JRM</b>	Porte à porte	1 277,86	1 023,68	24,83%				
<b>Briques alimentaires ELA (5.03)</b>	Porte à porte	31,91	26,96	18,36%	N.C	N.C	N.C	0,66 kg/hab./an
<b>Acier</b>	Porte à porte	102,57	104	-1,38%	1,89 kg/hab./an	2,59 kg/hab./an	3,00 kg/hab./an	2,12 kg/hab./an
<b>Aluminium</b>	Porte à porte	35,88	13,95	157,20%	0,15 kg/hab./an	N.C	0,17 kg/hab./an	0,74 kg/hab./an
<b>Plastiques PET clair</b>	Porte à porte	178,45	230,01	-22,42%	4,39 kg/hab./an	6,08 kg/hab./an	6,16 kg/hab./an	9,40 kg/hab./an
<b>Plastique PET foncé</b>	Porte à porte	46,02	31,64	45,44%				
<b>Plastique PEHD</b>	Porte à porte	59,49	93,21	-36,18%				
<b>Total plastiques</b>	Porte à porte	454,32	354,86	28,03%				
<b>Total</b>	Porte à porte	2 341	1 940,30	20,65%	39,13 kg/hab./an	48,19 kg/hab./an	54 kg/hab./an	48,45 kg/hab./an
<b>Refus de tri</b>	Porte à porte	2 581,27	626,66	-7,24%				12,03 kg/hab./an
<b>Verre</b>	Porte à porte	2 445,25	2 245,62	8,89%	30,10 kg/hab./an	28,45 kg/hab./an	20,72 kg/hab./an	50,61 kg/hab./an

## LES ERREURS DE TRI\*



## QU'EST-CE QU'UNE CARACTÉRISATION ?

C'est une analyse d'un échantillon de déchets de la partie « des recyclables (hors verre) » du bac de tri. Cette analyse permet de déterminer précisément la qualité du tri. Le taux idéal se situe entre 10 et 15 %.

## TAUX DE REFUS DE TRI

- 17,33 %** Taux de refus de tri moyen en 2017  
(Trimestre 1 : 16.47 %, trimestre 2 : 21.75 %, trimestre 3 : 18.96 % et trimestre 4 : 12.15 %).
- 20%** Taux de refus de tri moyen en 2016  
(Trimestre 1 : 15.88 %, trimestre 2 : 19.01 %, trimestre 3 : 21.37 % et trimestre 4 : 24.93 %).
- 15,41%** Taux de refus de tri moyen en 2015  
(Trimestre 1 : 18.21 %, trimestre 2 : 13.10 %, trimestre 3 : 17.80 % et trimestre 4 : 12.95 %).
- 16,28%** Taux de refus de tri moyen en 2014  
(Trimestre 1 : 15.97 %, trimestre 2 : 14.95 %, trimestre 3 : 20.73 % et trimestre 4 : 13.46 %).

\*Certaines communes n'ont pas été contrôlées (tournées très tôt le matin ou tard le soir) alors que d'autres l'ont été plusieurs fois.

# | LES ENCOMBRANTS (sur inscription téléphonique)



# ALLO

NOUVEAU SERVICE

ENCOMBRANTS  
03.27.45.89.42



## Ramassage uniquement sur inscription téléphonique les foyers non inscrits ne seront pas collectés

La communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM) en partenariat avec C2Rinsertion (association d'insertion) vous propose un enlèvement de vos encombrants sur inscription.

### Pourquoi ce nouveau service ?

>Deux véhicules collectent les encombrants, l'un pour ce qui peut être recyclé et l'autre pour ce qui ne l'est pas, ce qui n'était pas le cas avec l'ancien système.

### Pour qui ?

>Les habitants des 53 communes de la CCPM.

### Pour quoi ?

>Collecte à domicile de certains\* déchets d'encombrants.

### Combien ?

>Collecte limitée à 1 ou 2 m<sup>3</sup> par foyer.

### Comment ?

>**Ramassage uniquement sur inscription** au 03.27.45.89.42 de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une opératrice vous demandera le détail des déchets à évacuer et vous conseillera. Elle vous donnera la date de passage et un numéro d'inscription.



**\*NE SERONT PAS PRIS EN CHARGE : les déchets industriels, les matériaux explosifs, radioactifs, anatomiques et infectieux, les peintures, les huiles, les pneumatiques, les gravats, les déchets verts, tous les déchets électriques et électroniques (lave linge, réfrigérateur...) et l'amiante.**



# LES DÉCHETTERIES

20  
17

La Communauté de Communes compte quatre déchetteries à Le Quesnoy, Poix-du-Nord, Landrecies et Bavay ainsi que deux bennes déchets verts à Bry et Gommegnies. Les déchetteries sont accessibles aux particuliers comme aux professionnels.

En 2017, 97 303 passages ont été enregistrés dans les quatre déchetteries. La plus grosse fréquentation est enregistrée en août passages (12 696 au total) tandis que le mois qui compte le moins de passages est le mois d'octobre (2 665).

## Le règlement des déchetteries a été harmonisé le 2 mai 2017.

Ainsi, les professionnels et collectivités du territoire ne sont plus acceptés le samedi toute la journée et le lundi matin. La déchetterie de Poix-du-Nord n'est pas en capacité d'accueillir les professionnels et les collectivités pour des raisons de sécurité.

Les véhicules de plus de 3,5 tonnes PTAC ne sont pas autorisés sur les sites. Les dépôts sont limités à 1m<sup>3</sup> par jour au total et à 2m<sup>3</sup> par semaine.



Pour accéder aux déchetteries, il faut résider de manière permanente sur le territoire de la communauté de communes, présenter sa carte grise ainsi qu'un justificatif de domicile et une carte d'identité. L'informatisation des déchetteries depuis l'été 2017 permet un accès par badge. L'accès est gratuit.

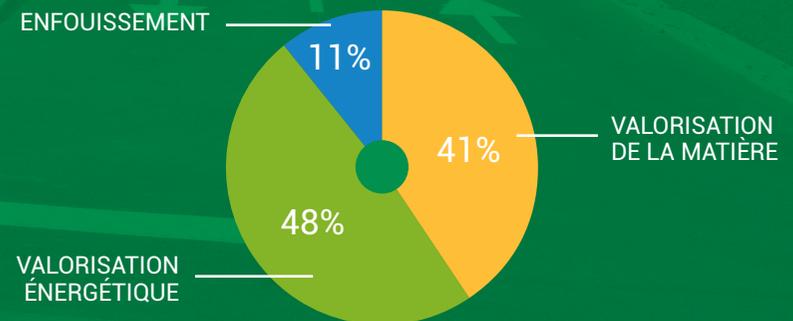
97 303 passages ont été enregistrés dans les quatre déchetteries.

2/5/2017 harmonisation du règlement des déchetteries

Été 2017

Informatisation des déchetteries (accès par Badge)

## LES DÉCHETS ENGENDRÉS (collecte et déchetterie)



# LES DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHETTERIES

	Déchetterie LANDRECIES	Déchetterie LE QUESNOY	Déchetterie POIX-DU-NORD	Déchetterie BAVAY
Ferrailles	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓
Batteries	✓	✓	✗	✓
Néons et lampes	✓	✓	✗	✓
Gravats	✓	✓	✓	✓
Déchets verts	✓	✓	✓	✓
Encombrants	✓	✓	✓	✓
Pneus	✓	✓	✗	✓
Bois	✓	✓	✗	✓
Huile minérale	✓	✓	✗	✓
Huile végétale	✓	✓	✗	✓
Peintures, lazures et aérosols	✓	✓	✗	✓
Pesticides, acides et bases	✓	✓	✗	✓
Bidons souillés vides	✓	✓	✗	✓
Piles	✓	✓	✗	✓
Colonne à verre	✗	✗	✗	✓
DEEE+	✓	✓	✗	✓
Textiles	✓	✓	✗	✓
Capsules / café	✓	✓	✗	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✗	✓
Brita cartouches	✓	✓	✗	✓

\*DEEE : Déchets électriques et électroniques

## ATTENTION

Conformément au règlement des déchetteries et pour un meilleur service, merci de suivre ces indications



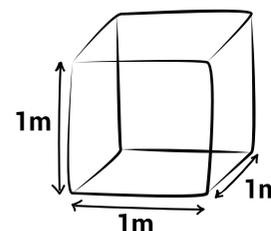
Les professionnels et les collectivités\* (du territoire de la CCPM) **NE SONT PLUS ACCEPTÉS le samedi (toute la journée) et le lundi matin.**



\* La déchetterie de Poix-du-nord n'est pas en mesure, pour des raisons de sécurité d'accueillir les professionnels et les collectivités.



Les véhicules de plus de 3.5 tonnes PTAC ne sont pas autorisés sur les sites.



RAPPEL : 1m<sup>3</sup> = 1000L

Les dépôts sont limités par adresse fiscale :  
- à 1m<sup>3</sup> au total par jour  
- à 2m<sup>3</sup> au total par semaine



Ex : deux dépôts le lundi de 0.5 m<sup>3</sup> + un dépôt le vendredi de 1 m<sup>3</sup>.



Avant d'accéder à la déchetterie, les déchets doivent être triés pour un dépôt rapide et efficace.

## LE PERSONNEL DU SERVICE ENVIRONNEMENT C'EST :

17 équivalent temps plein (ETP) en gardiens, agents du tri en renfort et administratifs pour les déchetteries ; 14,5 ETP d'agents de collecte (agents du tri, agents de maintenance des poubelles et administratifs) et 3 ETP d'agents techniques.

## LES ANIMATIONS



Le service sensibilise au tri via des flyers, mais aussi grâce à l'intervention des ambassadeurs de tri.

Des animations ont été menées auprès de **135 enfants avec Trimaster**. Des animations sensorielles a permis la sensibilisation de **212 enfants avec**

**l'animation Tri & Gaspillage alimentaires**. Des animations tout public ont également lieu aux stands tenus lors d'événements tels que Nettoyons la nature (Wagnies-le-Grand), une réunion d'information à Landrecies, lors du marché de Bavay, la fête du Lait au Quesnoy, le forum santé à Landrecies, Bibliothèques en fête, auprès des Restos du Cœur de Landrecies ou encore l'opération Nature propre (sur les quatre déchetteries).

## CONCOURS

Le service Environnement a organisé un concours plastiques «En-vie» avec les déchets plastiques recyclables et non-recyclables.



## LA PRÉVENTION

Une promotion est faite pour le compostage individuel.

Ainsi, **157 composteurs en bois** de 600 litres et **70 composteurs en plastique** de 600 litres et **128 seaux de cuisine** ont été vendus en 2017.



# BUDGET ANNUEL DU SERVICE ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES	2017
Rotation (enlèvement bennes)	317 008,64 €
Traitement	533 733,83 €
Charges variables supplémentaires	41 434,53 €
Salaires	458 977,38 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES 1</b>	<b>1 351 154,38 €</b>
Produits du recyclage	67 334,25 €
Subvention ou autres	1 819,92 €
Recettes ASP CAE	58 360,63 €
<b>TOTAL DES RECETTES 1</b>	<b>127 514,80 €</b>

COLLECTE DES OM EN PORTE À PORTE	2017
Collecte	2 202 094 €
Incinération	1 156 799,95 €
Traitement	591 786,59 €
Charges variables supplémentaires	72 896,18 €
Salaires	226 831,52 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES 2</b>	<b>4 250 408,36 €</b>
Produits du recyclage	298 572,91 €
Subventions ou autres	526 215,00 €
RECETTES ASP CAE	58 370,95 €
<b>TOTAL DES RECETTES 2</b>	<b>883 518,86 €</b>

**TOTAL DES DÉPENSES 3  
(1+2)**  
**5 601 562,74 €**

**TOTAL DES RECETTES 3  
(1+2)**  
**1 011 033,66 €**

**COÛT POUR LA CCPM**  
**4 590 529,08 €**

**TEOM**  
**4 114 018,00 €**

**RESTE À CHARGE FINANÇÉ PAR LE BUDGET GÉNÉRAL**  
**476 511,08 €**

# | DEVENIR DES DECHETS ET FILIERES / DECHETTERIES

DÉCHETS	ENVOYÉS À	DÉCHETTERIES			
		LANDRECIES	LE QUESNOY	POIX-DU-NORD	BAVAY
BATTERIES	Recyclage des Vallées	Néant	Recyclage en plomb		
	Véolia	Recyclage en plomb	/		
BIDONS SOUILLÉS ET VIDES	ARF	Valorisation énergétique	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
BOIS	Recyclage des Vallées	Fabrication de panneaux de particules			
BOUTEILLES DE GAZ		Néant			
CAPSULES / CAFÉ	Collectors	Re-manufacturées pour réutilisation			
CARTONS	Recyclage des Vallées	Fabrication de cartons			
PAPIERS	Recyclage des Vallées	Fabrication de papiers	Néant		
CARTOUCHES D'ENCRE	Collectors	Re-manufacturées pour réutilisation			
COLONNE À VERRE	Recyclage des Vallées	Néant			Fabrication de verre alimentaire
DÉCHETS VERTS	Recyclage des Vallées	Fabrication de compost			
PELOUSE	Gaec de la Fresnaie	Néant	Matière pour méthanisation	Néant	

DEEE	Eco-systèmes	80% du poids des équipements est recyclé et 85% valorisé énergiquement (ferraille, métaux non ferreux, plastique, minéraux (verre, ciment), verre tubes cathodiques, déchets...		
ENCOMBRANTS	Recyclage des Vallées	Incinération et enfouissement		
FERRAILLES	Recyclage des Vallées	/	Fabrication d'acier	
	Barting Recycling (via Véolia)	Valorisation des ferrailles pour assurer la récupération, le recyclage et la revente en tant que matières 1 <sup>ères</sup> secondaires	/	
GRAVATS	Recyclage des Vallées	Concassage ou remblais en fond de forme		
HUILE MINÉRALE (VIDANGE)	SEVIA	Recyclées et revalorisées matière (4 litres usagés pour 3 litres d'huile de base recyclée)		
HUILE VÉGÉTALE (FRITURE)	GECCO	Transformation en biodiesel pour les transports publics		
INCINÉRABLES	Recyclage des Vallées	Brûlage, valorisation énergétique		
NÉONS ET LAMPES	Recyclum	Verre : 86% servent à la fabrication d'isolants ou d'abrasifs, de tube fluo, de silice de substitution. Métaux 5% sont revendus sur les marchés des métaux (aciéries, affinerie...) Poudres : 3% sont utilisés dans les batteries de voiture électrique ou téléphones portables... Divers : 4% vont à l'incinération		
PEINTURES, LASURES ET AÉROSOLS	ARF	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
PESTICIDES, ACIDES, BASES ET PRODUITS INCONNUS	ARF	Valorisation énergétique	Néant	Valorisation énergétique
PILES	COREPILE	Récupération du mercure, du zinc, du nickel, du fer. Recyclage d'acier et ferromanganèse		
CARTOUCHES BRITA				
DEA (MEUBLES)	Eco-mobilier	Néant	Valorisation (septembre 2017)	Néant
PNEUS	ALLIAPUR	Valorisation matière ou recyclage sous forme de broyats, granulats ou poudrette pour créer des aires de jeux, enrobés routiers, gazon synthétiques, objets moulés, pistes d'athlétisme, sol équestre... Recyclage du carbone de fer pour applications en aciéries, fonderies, sidérurgies.		
VÊTEMENTS	Relais du Cambrésis	Revente vêtements d'occasions + chiffons + fabrication d'isolant maison		



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL**  
**Service Environnement**

4 avenue de la légion d'honneur, Caserne Clarke, 59 550 Landrecies.

**03.27.77.52.35. Fax : 03.27.07.00.81**

**[contact@cc-paysdemormal.fr](mailto:contact@cc-paysdemormal.fr)**

**[www.cc-paysdemormal.fr](http://www.cc-paysdemormal.fr)**

---